

Actualités

Navigabilité en Vallée du Cher.

Le vendredi 3 septembre, l'Association pour le développement de la Vallée du Cher organisait une journée de visite sur le thème de la navigabilité. Bien sûr, le Canal de Berry était concerné par cette réflexion, puisqu'il est l'extension naturelle du Cher navigable, et que c'est lui qui offre le potentiel de navigation là où le Cher n'est pas navigable. Rappelons-nous qu'il a été créé au départ en tant que canal latéral au Cher ; et s'il a appris à vagabonder le long de ses affluents, il n'en reste pas moins étroitement associé au développement de cette vallée.

Élus et responsables d'organismes de développement se sont donc retrouvés à Noyers-sur-Cher, au confluent du canal et de la rivière.



Au programme, la découverte, pour beaucoup, des équipements...

Au programme, la découverte pour beaucoup des équipements qui ont redonné vie à cette section du canal. Sous la houlette de Gilles, maître éclusier et gestionnaire technique des équipements, démonstration était faite du fonctionnement d'un pont-levis hydraulique. Les questions étaient nombreuses, témoignant de l'intérêt manifesté par les personnes présentes. Certains semblaient découvrir les dimensions spécifiques de notre petit canal, et s'étonnaient que des bateaux habitables puissent passer par-là. Quel dommage que les « narrow-boats » soient en cale sèche, car il apparaît à l'évidence une nouvelle fois que rien ne vaut la démonstration par l'exemple.

La même curiosité a accompagné la mise en fonctionnement de l'écluse qui relie le bassin du canal au bassin de la rivière. Une

agitation conséquente de la vase accumulée a rappelé tout l'intérêt de l'effet « chasse d'eau » pour la ventilation des eaux stagnantes.



Démonstration était faite du fonctionnement d'un pont-levis hydraulique

La suite de la visite concernait plus spécifiquement le Cher navigable, avec observation des barrages en rénovation, richesse patrimoniale des maisons éclusières, et enfin croisière sur la Bélandre sous le château de Chenonceaux.

L'ensemble des participants semble avoir été vraiment séduit par les charmes de la navigation de plaisance ; et les animateurs de cette navigation ont su en parler avec enthousiasme. Espérons que cette petite graine portera ses fruits, et que le souvenir de cette journée contribuera à appuyer les projets de réouverture.

Jean-Claude Cailloux

PS. Rappelons que l'Association pour le Développement de la Vallée du Cher a pour vocation de regrouper tous les partenaires concernés par ce développement, élus et associations, de la source au confluent ; elle est donc par essence interrégionale, et cette structure correspond bien à nos attentes.



Quel dommage que les « narrow-boats » soient en cale sèche ...

Actualités

Dans le numéro 21 de « De Biefs en Écluses » nous vous informions de l'effondrement d'un aqueduc survenu dans un bief du canal entre Noyers et Selles-sur-Cher. M. Claude BLOCQUET-VOISIN, Vice-président du Syndicat Intercommunal du Canal de Berry – Loir & Cher nous apporte, dans son courrier du 16/10/04, quelques précisions sur la gestion de cet incident. (Ci-dessous copie de sa lettre ainsi que les photos qu'il nous à fait parvenir)



Une brèche impressionnante

....

Permettez-moi d'apporter quelques précisions à l'article de M. François FAUCON paru dans votre n°21 "de biefs en écluses".

L'effondrement de l'aqueduc du canal au lieu-dit "Bezaine" sur la commune de Selles-sur-Cher est survenu le 22 mai 2004 vers 19h00. M. Pierre GOUNY, Président du Syndicat Intercommunal du Canal de Berry – Loir & Cher, s'est rendu immédiatement sur les lieux et a fait mettre en œuvre des moyens d'urgences importants pour isoler le bief. La fuite était stoppée en quelques heures.

Dans la semaine qui a suivi, des spécialistes ainsi que des entreprises, dépêchés sur place par M. GOUNY aidés de son service technique et de délégués du canal dont je faisais partie ont pris les mesures pour assurer la réparation.

J'ai présenté avec M. Pierre GOUNY une demande de subvention d'urgence au Conseil Général du Loir & Cher le 28 mai 2004 de 31000€.

La réparation a été effectuée dans les semaines qui ont suivi et le canal a pu être remis en eau le 18 juin 2004.

A la suite de cette catastrophe le Syndicat a décidé d'effectuer un audit sur les 16 aqueducs de la section du Canal dans le Loir & Cher.

...

Claude BLOCQUET-VOISIN



Ouvert !



Fermé !



Des travaux rapidement et efficacement effectués.